

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — " 6 " 11 " 20  
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.  
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent  
 RÉCLAMES ..... 50  
 La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

### Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

**Train de marchandises régulier :** { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } **Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.**

Cahors, 10 Février.

La *Demi-Révolution* de Constantinople, suivant l'expression pittoresque d'un journal parisien, fait beaucoup parler d'elle.

Comme on le sait, Midhat-Pacha, Midhat-Pacha lui-même, a été destitué et embarqué sur un yacht du sultan qui est chargé de le transporter hors du territoire ottoman. *Quomodo cecidit?*... On l'ignore; mais il court à ce sujet beaucoup de récits. En temps ordinaire, il n'y a pas trop lieu de s'inquiéter d'un changement de vizir à Constantinople. Midhat a gouverné la Turquie pendant deux mois à peine; on le croyait au faite de la puissance humaine: il était à deux centimètres de la roche Tarpéienne. En réalité, il en a été précipité.

C'est là une grave mésaventure pour les profonds politiques qui, depuis six semaines, à Paris et ailleurs, ont proposé Midhat à notre admiration. Lui seul, à les entendre, avait raison contre toute l'Europe, qui méconnaissait à plaisir la force et les droits légitimes de l'empire turc. De plus, Midhat était le père de cette constitution, dont beaucoup de gens ont pris la liberté de rire.

En réalité, que faut-il penser de cette nouvelle révolution de palais? A première vue, voici l'effet qu'elle produit. Quand la conférence était réunie, il s'agissait avant tout de la mettre en échec. On a fait entrer alors en scène Midhat-Pacha et sa Constitution. Le gouvernement turc a pu dire ainsi aux puissances: « Je suis bien fâché de ne pouvoir accepter vos réformes, mais, vous le comprenez, elles sont contraires à ma Constitution, pour la promulgation de laquelle j'ai tiré le canon, comme le constatent nos protocoles. » Aujourd'hui que la conférence est rompue, les Turcs se demandent: « A quoi bon une Constitution? Il n'y a plus qu'à embarquer Midhat. » Et le plus curieux, c'est que Midhat a été embarqué.

On le remplace par Edhem-Pacha, l'un des délégués turcs à la conférence, celui qui connaît à fond l'histoire de France, et qui a entretenu la conférence des massacres de la Saint-Barthélemy. Edhem-Pacha durera-t-il plus longtemps que son prédécesseur? On en doute.

Nous oserons tirer, dit le *Moniteur universel* une conclusion de ces faits. « C'est que l'Europe ne doit pas se presser en ce qui regarde les affaires d'Orient. Pour peu que les choses continuent ainsi, la question se résoudra toute seule. Il n'est pas possible,

en effet, qu'un gouvernement qui donne tous les mois le spectacle de tant d'anarchie et de despotisme, ait chance de garder longtemps le rôle d'équilibriste et de gardien du droit public que des amis, plus aveugles que prévoyants, continuent à lui assigner contrairement à tous les intérêts de l'humanité et de la civilisation. C'est donc de la Turquie seule et des progrès du mal incurable dont elle souffre que viendra le dénouement, et il doit être prochain. »

Ce dénouement sera-t-il avancé par la circulaire russe dont on a tant parlé, et par les premiers débats du Parlement anglais qui a rouvert ses séances avant-hier 8 février? Des faits prochains nous édifieront à cet égard.

En attendant, il semble que la Russie se prépare à agir seule. Cette intention est indiquée dans le texte de la circulaire. « Dans ces conjonctures, dit le prince Gortschakoff, avant de fixer la marche qu'il lui convient de suivre, Sa Majesté l'empereur tient à connaître celle à laquelle s'arrêteront les cabinets avec lesquels nous nous sommes efforcés jusqu'à présent et désirons, autant qu'il sera possible, continuer de marcher en commun. » Les mots soulignés accentuent le langage du cabinet de Saint-Petersbourg.

Voici le passage important du discours de la reine Victoria à l'ouverture du Parlement anglais :

« Les hostilités qui ont éclaté entre la Turquie et la Serbie et le Monténégro, avant la clôture de votre dernière session, ont appelé l'attention la plus sérieuse de mon gouvernement. J'ai attendu impatientement le moment où, d'accord avec nos alliés, mes bons offices pourraient être utilement offerts. Cette occasion s'est présentée d'elle-même, lorsque la Serbie a réclamé notre médiation, proposition qui finalement a été acceptée par la Porte. Pendant le cours des négociations, j'ai jugé utile de proposer, et d'accord avec mes alliés, de soumettre à la Porte, certaines bases qui, à mon avis, non-seulement rétabliraient la paix entre la Turquie et les principautés, mais amèneraient une pacification permanente des provinces insurgées, y compris la Bulgarie, ainsi que l'amélioration de leur situation. Ces bases, consenties par les puissances, avaient besoin d'être développées et complétées par des négociations ou par une conférence, accompagnée d'un armistice. La Porte, tout en n'acceptant pas ces bases, et en proposant des conditions différentes, se montra disposée à les faire soumettre à la discussion équitable des puissances. »

Tandis que l'on exerçait cette médiation, j'ai pensé qu'il était bon, après avoir procédé à une enquête sur les faits, de dénoncer à la Porte les excès qui avaient

été notoirement commis en Bulgarie et d'exprimer ma réprobation à l'égard de ceux qui les avaient perpétrés. Un armistice ayant été conclu, une conférence s'est réunie à Constantinople à l'effet de délibérer sur des conditions plus larges, et conformes aux bases primitives. »

Dans cette conférence, j'ai été représentée par un envoyé spécial et par mon ambassadeur.

En faisant cette démarche j'ai eu surtout pour but de maintenir la paix en Europe et de faire améliorer l'administration des provinces troublées par l'insurrection, sans porter atteinte à l'indépendance et à l'intégrité de l'empire ottoman. Les propositions faites par mon gouvernement ou par les gouvernements alliés n'ont pas, je regrette de le dire, été acceptées par la sublime Porte, mais la conférence a eu pour résultat de montrer l'existence d'un accord général entre les puissances européennes, accord qui ne peut manquer d'avoir une influence réelle sur la situation et sur le gouvernement de la Turquie. Dans l'interval, l'armistice conclu entre la Turquie et les principautés a été prolongé; il dure encore et pourra, je l'espère, conduire à la conclusion d'une paix honorable. Dans cette question, nous nous sommes prêtés, mes alliés et moi, un cordial concours, et mes relations avec eux, comme avec les autres gouvernements étrangers, continuent d'avoir un caractère amical.

Tous les journaux examinent les conséquences que peut avoir la disgrâce de Midhat-Pacha.

On lit dans le *Soleil* :

La chute de Midhat-Pacha est un acte violent dans la forme, qui indique des projets d'attitude militante.

L'opinion publique en Angleterre et en Allemagne y voit les symptômes certains d'une politique de résistance au dedans et de guerre au dehors.

Nous ne croyons pas qu'en France, en Autriche, en Italie, on juge autrement les faits inouïs qui se passent sur les rives du Bosphore. On peut se demander aujourd'hui ce que deviennent, en présence de ces faits, les espérances de ceux qui croyaient à la sincérité des réformes et à la vitalité des institutions dont Midhat-Pacha a présenté à l'Europe le mirage décevant. On peut se demander enfin quelle sécurité peut offrir à la chrétienté, à la civilisation, à l'humanité, un gouvernement qui n'a de règle que le caprice et de permanent que l'instabilité.

Que va dire et que va faire la Russie? Elle seule bénéficiera de la disgrâce de Midhat-Pacha et de l'avènement d'Edhem-Pacha. Peut-être n'attendait-elle qu'un prétexte pour prendre l'initiative d'une action énergique. La Turquie vient de le lui fournir.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Il semble qu'une sorte de fatalité pousse l'Europe à la guerre et déjoue perpétuellement les efforts de ceux qui ont consa-

tré toute l'énergie de leur âme à la défense de la paix. C'est avec une vive douleur que nous enregistrons la nouvelle révolution ministérielle dont Constantinople vient d'être le théâtre.

Puisse la paix européenne résister à cette nouvelle et terrible secousse! Il faudrait être doué d'une foi bien robuste pour croire qu'elle le fera, mais il est toujours permis d'adresser un dernier appel à la sagesse des cabinets et de les supplier de ne pas se laisser entraîner à des résolutions fâcheuses en présence d'événements déplorables sans doute, mais qui ne changent rien aux intérêts respectifs des puissances et à l'intérêt général de l'équilibre européen.

Le *Journal des Débats* publie en outre les informations personnelles suivantes :

La révolution ministérielle de Constantinople provient d'une intrigue de palais sur laquelle nous avons reçu depuis longtemps des détails particuliers qui sont malheureusement confirmés aujourd'hui par les faits. Depuis l'avènement d'Abdül-Hamid, un parti s'était formé au Sérail autour du beau-frère du Sultan, Mahmoud Pacha Damat, ministre de *tophane*, ou de la grande-maîtrise de l'artillerie. Ce parti, composé de parents et d'amis de Mahmoud, avait pour but d'élever au grand-vizirat le beau-frère du Sultan. Ces projets d'ambition personnelle ont dû céder aux intérêts généraux de l'empire. On sait que Mehemed-Ruchdi-Pacha a été nommé d'abord grand-vizir et que Midhat-Pacha lui a succédé, lorsque des événements extraordinairement graves ont rendu nécessaire l'arrivée au pouvoir d'un homme d'une énergie exceptionnelle et d'une intelligence supérieure. Mais les rivalités intérieures ne se sont point effacées longtemps devant Midhat-Pacha; on les a vues reparaître plus actives et plus insidieuses que jamais le lendemain même de l'intronisation du nouveau grand-vizir. De là sont venus, dans l'exécution des réformes, les retards que nous avons si souvent et si vivement déplorés. Quand Midhat-Pacha a voulu former un ministère où seraient entrés un certain nombre de chrétiens, et dont devaient faire partie plusieurs des hommes les plus éminents de la Turquie, les obstacles qui se sont dressés devant lui ont pu lui faire mesurer d'avance les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise et les dangers de toute sorte auxquels il allait succomber.

Nous ne voulons pas savoir si l'ancien grand-vizir Mehemed-Ruchdi Pacha a joué un rôle quelconque dans cette déplorable campagne, mais il est évident que s'il s'était placé avec résolution du côté de Midhat Pacha, tous les efforts des adversaires du grand-vizir seraient venus se briser contre l'union des deux hommes les plus influents de la Turquie. Mehemed-Ruchdi s'est pour le moins tenu à l'écart. Pendant ce temps, l'intrigue du palais à laquelle Mahmoud Pacha Damat servait de pivot, mais dont le précepteur des fils du Sultan et le bibliothécaire du palais étaient l'âme, a fait de notables

progrès. Nous venons d'assister à sa victoire. Il est vrai que Mahmoud n'a pas été fait grand-vizir; mais il s'est rapproché du pouvoir, car il est évident qu'Edhem Pacha est un vizir de transition qui n'a pas les qualités nécessaires pour remplir la charge accablante qu'on lui a confiée dans un moment où il aurait fallu presque du génie pour sauver l'empire ottoman. Nous craignons fort que la folle entreprise des amis de Mahmoud ne lui procure jamais la puissance qu'il a eu le tort de rêver. Les hommes qui viennent de jouer le salut de leur pays pour la satisfaction d'intérêts vulgaires et personnels seront sans doute cruellement punis de leur faute. C'est le lendemain de l'envoi de la circulaire du prince Gortschakoff et la veille de l'ouverture du Parlement anglais qu'ils n'ont pas hésité à montrer d'une manière éblouissante à l'Europe que la Constitution ottomane n'était même pas capable de garantir son auteur contre les coups de la violence et de l'arbitraire. Ils ne pouvaient pas, on en conviendra, choisir une heure plus défavorable pour se lancer dans une aventure plus anti-patriotique. La responsabilité des malheurs qui menacent leur pays leur appartient tout entière; désormais ils n'auront plus le droit de reprocher à certaines puissances de chercher à détruire la Turquie, car, si la Turquie est en péril, c'est eux qui l'auront compromise et perdue.

Une feuille républicaine modérée, de Paris, a bien raison de dire que, dans la situation actuelle de l'Europe, les Chambres auraient quelque chose de mieux à faire que de se passionner pour des petits détails de politique parlementaire. Elles n'ont pas l'air de se douter de la crise extérieure qui se prépare, des causes qui l'ont amenée, des précautions qu'il y aurait à prendre pour nous préserver des contre-coups de l'agitation dont nous allons être les témoins. Nul n'a l'air de songer au rôle que notre diplomatie vient de jouer à la Conférence, et encore moins à celui qu'elle peut être appelée à jouer dans l'avenir. Que voulez-vous? la question d'Orient est une trop petite question pour détourner les esprits de la question des *Droits de l'Homme*.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 7 février.

La Chambre a accueilli avec une parfaite indifférence le dépôt fait par M. Benjamin Raspail d'une proposition relative à la célébration du mariage des personnes engagées dans les ordres religieux ou dans la prêtrise. Ce dépôt eût passé inaperçu, si M. de Baudry-d'Asson n'avait pas demandé l'urgence. La Chambre, en refusant de la prononcer, a montré qu'elle entendait ne pas exagérer

l'importance des manifestations de M. Raspail et de ses amis, qui obtiendront une trentaine de voix pour leur œuvre ridicule. Le mariage des prêtres est une des monomanies du radicalisme intransigeant.

CORRESPONDANCE

Versailles, 8 février 1877.

Le Journal officiel publie ce matin un long rapport du duc Decazes au président de la République et plusieurs décrets relatifs à une réorganisation du ministère des affaires étrangères. Un de ces décrets institue, sous la présidence de M. Dufaure, un comité consultatif du contentieux, et un autre institue une commission chargée de réviser les programmes d'examen pour les candidats aux fonctions d'attaché payé dans l'administration centrale, de secrétaire de 3<sup>e</sup> classe et d'élève consul. Cette commission sera présidée par M. le ministre.

La commission du budget, dans sa séance d'hier, a entendu et approuvé le rapport de M. Langlois sur les voies et moyens d'exécution, du projet de loi relatif aux services hospitaliers de l'armée.

La commission d'initiative, saisie de nouveau par M. Laissant de sa proposition relative à la réduction de la durée du service militaire à 3 ans et à la suppression du volontariat d'un an, a décidé à une très grande majorité de proposer à la Chambre la prise en considération de cette proposition. M. Beaussire nommé rapporteur, a été chargé de consigner dans son rapport les raisons qui déterminent la commission d'initiative à inviter la Chambre à reprendre cette question, lorsque c'est à peine si les délais réglementaires se sont écoulés depuis que la Chambre avait refusé de la prendre en considération.

L'Ordre ayant dit que la proposition de modification du règlement de la Chambre des députés qui va, dit-on, être présentée par la gauche pour armer le président contre les interrupteurs serait suivie aussitôt sanctionnée par la mise en accusation des auteurs et complices du 2 décembre. M. Paul de Cassagnac publie aujourd'hui dans le Pays à ce sujet un article dans lequel je relève les passages suivants :

« On va nous traiter publiquement de criminels, on va demander notre mise en accusation.  
 » Devant une pareille provocation, demeurerons-nous calmes et indifférents ? Non ! mille fois non !  
 » A l'injure nous répondrons par l'injure, et toute la boue qu'on tentera de déverser sur l'empire sera ramassée par nous et lancée au visage de la République.... »

« Nos adversaires et nos amis peuvent être certains que les députés impérialistes ne reculeront devant rien pour le maintien de leur dignité et pour l'honneur de leur drapeau. »

Comme on le voit, dans le camp bonapartiste, la consigne est de tapager.

La maréchale de Mac-Mahon, sur la demande de M. Halauzier, vient d'accepter le patronage d'un bal de bienfaisance qui sera donné à l'Opéra, au profit des ouvriers lyonnais sans travail.

On n'est pas encore bien exactement fixé sur les véritables motifs de la disgrâce de Midhat-pacha. On dit maintenant qu'il serait victime des intrigues de la Russie.

INFORMATIONS

Les coalitions honteuses.

Il y a des coalitions de deux natures. On a vu d'honnêtes et patriotiques coalitions de circonstance se nouer, par la force des choses, sous l'empire de nécessités menaçantes ou douloureuses, implacables ou fatales, entre des hommes d'opinion très diverses qui s'allient pour arracher en commun leur pays à la con-

quête étrangère ou à l'anarchie intérieure.

Il s'est formé une coalition de ce genre au sein de l'Assemblée nationale, d'abord à Bordeaux, où elle a dû subir la dure loi de l'Allemagne victorieuse ; ensuite à Versailles, où elle a dû imposer son inflexible volonté à la Commune vaincue.

On ne peut qu'applaudir des deux mains à de pareilles coalitions, qui ont pour but et pour résultat le salut de la patrie en danger.

Mais il y a d'autres conditions, malheureusement trop fréquentes, qui sont sans excuse, et qui peuvent devenir par leurs funestes conséquences de véritables crimes contre la société et contre la France.

La coalition des bonapartistes et des radicaux a tout à fait ce caractère. Les uns et les autres ont un but commun. Ce but commun, c'est le renversement de l'ordre de choses existant, c'est la destruction de la République de 1875, c'est la retraite volontaire ou l'abdication forcée du Maréchal-Président, se retirant ou tombant devant un vote révolutionnaire de la Chambre.

En un mot, les bonapartistes conspirent à ciel ouvert et au grand jour ; mais ils conspirent contre la France et contre la société de moitié avec les radicaux.

Les radicaux ont des passions aveugles, des idées fausses, des doctrines funestes, des convoitises criminelles, des ambitions folles, qui leur font suivre une voie dangereuse au bout de laquelle il n'y aurait pour la France que sa dénationalisation, pour la société que sa décomposition.

Mais les radicaux sont dans leur rôle lorsqu'ils veulent amener de gré ou de force le triomphe de leurs principes, lorsqu'ils veulent établir une République révolutionnaire et socialiste, gouvernée par une Convention ; une République, enfin, qui serait un mélange des procédés de 1793 et des utopies de 1848.

Il n'en est pas de même des bonapartistes. Ils ne se présentent au pays ni comme des démagogues, ni comme des internationalistes. Ils se disent les partisans résolus de l'ordre. Ils aident cependant les radicaux à amener la désorganisation générale, le désordre matériel, l'anarchie morale, et, pour tout dire enfin, à faire tomber le pays dans le gâchis.

Oui, les bonapartistes, en se coalisant avec les radicaux, prouvent qu'ils désirent ce qu'ils appellent le gâchis. Nous le disons parce que nous ne trouvons aucune utilité à farder la vérité, et qu'il est des temps où il faut appeler les choses par leur nom.

Cette conduite est coupable. Elle est coupable envers la France, elle est coupable envers la société. Elle peut préparer des catastrophes, faire des ruines, immoler des victimes.

Nous savons bien ce que les bonapartistes attendent et espèrent du gâchis. Ils en espèrent et en attendent le triomphe de leur parti.

Ce n'est pas seulement la forme républicaine, c'est aussi le régime parlementaire que les bonapartistes voudraient faire prendre en aversion à la France, en lui persuadant que la tribune et la presse sont également deux boîtes de Pandore d'où sortent tous les maux dont elle souffre.

Les bonapartistes voudraient voir le pays en proie à toutes les convulsions de l'anarchie dans la pensée qu'alors il chercherait, en désespoir de cause, pour la troisième fois, un refuge dans le césarisme. C'est pour amener cet état de choses qu'ils se coalisent avec les radicaux.

Rien n'est moins patriotique, rien n'est moins humain, rien n'est moins honnête. C'est provoquer sciemment, de gâté de cœur et de parti-pris, un état révolutionnaire qui amènerait les ruines sur les ruines, les victimes sur les victimes et qui peut être, à la fin, livrerait la France à l'étranger.

Les bonapartistes sont-ils bien certains que ce qui sortirait du gâchis, ce serait l'empire. Qui nous dit que ce ne serait pas le démembrement de la France. Puis, quand leur calcul serait juste, est-il per-

mis à un parti consciencieux, de chercher son relèvement à la lueur de nouveaux incendies et au bruit de nouvelles fusillades.

Quand bien même l'empire reviendrait, après le règne d'une autre Commune, rendrait-il leur fortune aux familles ruinées, rendrait-il la vie aux otages assassinés ?

(Soleil).

Un incident quasi-politique a marqué le grand bal de mardi à l'Elysée, Vers onze heures, M. Gambetta a fait inopinément son entrée.

D'après une première version, voici en quels termes se serait exprimé M. Gambetta, en s'adressant aux Maréchal :

« Monsieur le Maréchal, je viens me rendre à votre aimable invitation et présenter en même temps mes hommages au Président de la République. »

Une autre version dit au contraire, que le président de la commission du budget s'est simplement avancé vers le Maréchal en faisant trois saluts très marqués, auxquels le duc de Magenta a répondu en s'inclinant. M. Gambetta s'est ensuite tourné vers Mme la Maréchale et l'a saluée profondément, puis il s'est dirigé vers le salon de gauche et s'est perdu dans la foule des invités. Aucune parole n'a été échangée.

C'est la première fois que M. Gambetta franchit le seuil de l'Elysée.

Maintenant que le premier pas est fait, on verra probablement M. Gambetta dans les salons de la place Beauvau.

M. Gambetta n'a fait qu'une apparition assez courte et après avoir traversé la galerie et jeté un coup d'œil général sur la fête s'est retiré.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Nos ateliers étant fermés le Mardi-Gras, le Journal du Lot ne paraîtra pas le 13 février.

No re compatriote M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Capmas est non-seulement un jurisconsulte savant, mais il a publié des travaux littéraires fort remarquables. Nous sommes heureux de la distinction justement méritée qu'il vient de recevoir.

A propos de l'exposition universelle qui doit s'ouvrir à Paris en 1878, M. le président du Comice agricole d'Agen dit qu'il a demandé, au nom du Comice, et en faveur de tous les agriculteurs de l'arrondissement d'Agen, un local où serait placée une collection des produits agricoles de cet arrondissement. Chacun pourrait exposer individuellement, mais l'envoi serait fait au nom du Comice. L'emplacement sera gratuit ; on n'aura à supporter que les frais de déballage et d'installation.

Nous aimons à penser que la Société agricole du Lot a fait une demande semblable dans l'intérêt des agriculteurs de notre département.

LES FÊTES DE TOULOUSE.

Il a été décidé qu'à l'occasion du concours régional agricole qui se tiendra à Toulouse, le 22 avril et jours suivants, il y aurait des réjouissances publiques décomposées de la façon suivante. Courses de chevaux, concours hippique, courses de vélocipèdes, carrousel à la prairie des Filles avec le concours des officiers de la garnison, grande cavalcade suivie

d'une quête dans les rues au profit des pauvres.

Il y aura dans les rues des retraites aux flambeaux, et sur divers points des effets de lumière électrique.

Des propositions vont être faites à plusieurs artistes de Paris pour des représentations de gala qui seront données au théâtre du Capitole.

Rien n'a été décidé encore touchant un tir international proposé par plusieurs membres de la commission.

Le Progrès libéral, auquel nous empruntons ces détails, dit tenir de source certaine que, à la cavalcade, chaque cercle de la ville aura un char dans le cortège. La presse toulousaine sera représentée dans un char spécial.

Il est rappelé aux personnes qui désirent exposer au Concours régional de la ville de Toulouse qu'elles doivent adresser, à cet effet, au plus tard le 20 mars prochain, une demande à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Ces personnes trouveront à la Préfecture (2<sup>e</sup> division) les imprimés nécessaires pour formuler cette demande.

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dans sa séance du 1<sup>er</sup> février courant, a déclaré la vacance d'une place d'associé ordinaire dans la classe des sciences, section de médecine et de chirurgie. Les personnes qui désireraient concourir pour cette place devront adresser, avant le 22 de ce mois, leurs demandes et leurs travaux au secrétaire de la Compagnie, rue Lafayette, 12.

CONCOURS D'ORPHEONS.

La municipalité montalbanaise organise pour le 17 juin prochain, un grand Concours d'orphéons, de musiques d'harmonies, de fanfares et de quatuors d'instruments à cordes.

Toutes les Sociétés musicales de France sont invitées à prendre y part. Le règlement du Concours sera prochainement envoyé aux Sociétés.

La direction générale a été confiée à M. A. Saintis.

Les adhésions devront être adressées à M. le Maire de Montauban, et toutes les demandes de renseignements à M. Camille Lafargue, secrétaire de la commission organisatrice, rue d'Elie, n<sup>o</sup> 1, Montauban (Tarn-et-Garonne).

Une exposition rétrospective des beaux-arts aura lieu cette année à Montauban, à l'occasion du Concours régional agricole. Elle sera ouverte le 4 mai et close le 5 juin prochain.

On écrit de Saint-Amans (Lozère), le 3 février :

« Un bien fâcheux événement a jeté la désolation dans la commune de Saint-Amans, le jour du tirage au sort dans ce chef-lieu de canton. On avait dit que des rixes entre jeunes gens de communes différentes auraient lieu à cette occasion.

Malgré cela, rien ne se passa dans la journée. Le soir, la gendarmerie fit évacuer les cabarets à neuf heures. Arrivée au cabaret tenu par la veuve Bonhomme, elle éprouva une vive résistance. Une femme se précipita sur les gendarmes et leur arracha leurs aiguillettes. Elle fut saisie et entraînée au dehors.

Au moment où les gendarmes sortaient de la maison, ils furent assaillis d'une grêle de pierres. Le gendarme Pescayre tomba baigné dans son sang en s'écriant : « Je suis mort ! »

Son camarade riposta avec un

revolver ; quelques coups furent ainsi tirés sur la foule, qui se dispersa.

Un de ces coups atteignit malheureusement au bas-ventre M. Prouhèze, meunier à Fabrège, homme paisible, très considéré et père de quatre enfants en bas âge. M. Prouhèze ne faisait point partie du rassemblement. Il venait de chez lui et reconduisait sa belle-sœur à son domicile. M. le docteur Delmas, qui a sondé la blessure, l'a déclarée mortelle.

A la première nouvelle de l'événement, le préfet, accompagné de M. le comte de Corsac, conseiller général du canton, s'est rendu sur les lieux. La justice y a fait également une descente.

Mme Camis Cohen vient de mourir à Alger. Née en 1762, elle est donc décédée dans sa cent seizième année. Elle laisse après elle cinq générations et environ soixante-dix descendants des deux sexes.

Le général de Ladmirault vient, dit-on, de faire défendre aux maîtres d'armes des régiments de donner des leçons d'escrime à des clients bourgeois soit à la caserne, soit en ville.

Cette décision aurait été prise à la suite de réclamations formulées par les maîtres d'armes civils.

L'Echo de la Province rend ainsi compte de l'expérience de l'appareil de sauvetage qui a eu lieu dimanche à Toulouse, dans l'emplacement de l'ancienne prison du Sénéchal :

Dimanche soir, à quatre heures, ainsi qu'il l'avait annoncé, M. Buvet a fait, devant un public nombreux, l'expérience de son appareil incombustible, qui permet de traverser les flammes sans danger.

On a mis le feu à un vaste bûcher, en forme de chambre, dans lequel M. Buvet, muni de son appareil, est entré bravement, et est resté pendant plus de dix minutes ; il en est ressorti tenant un charbon brûlant à la main. Il s'est ensuite étendu tout de son long sur les charbons ; puis il s'est revêtu d'une toile imprégnée d'essence de pétrole, que l'on a enflammée, et s'est promené quelques instants sous forme de torche ambulante.

L'appareil inventé par M. Buvet est très-remarquable et mérite d'être rigoureusement examiné. Muni de ce vêtement, on est à l'abri des flammes, et on peut sans danger traverser un appartement embrasé. Cependant il nous semble qu'il est peu commode, et que l'on ne peut facilement s'en servir dans une incendie.

Nous n'en félicitons pas moins M. Buvet qui pourra d'ailleurs perfectionner son invention, et nous croyons qu'il est utile, dans l'intérêt de l'humanité de l'examiner attentivement, et de voir s'il ne pourrait point, en cas de sinistre, servir à opérer des sauvetages et à garantir la vie des sauveteurs ou des incendiés.

Le nom d'une rue de la ville de Paris ne peut être modifiée que par un décret du président de la République, et les décisions prises à cet égard par le conseil municipal ne sont considérées que comme de simples vœux. En conséquence, M. Jules Simon vient de proposer au maréchal de Mac-Mahon de rendre à la rue de la Chaussée-d'Antin le nom de rue Mirabeau, qu'elle a porté de 1792 à 1797. Appelée ensuite rue du Mont-Blanc, département qui forme aujourd'hui la Haute-Savoie, cette rue ne reprit qu'en 1815 son nom primitif de Chaussée-d'Antin. Mirabeau est mort rue de la Chaussée-d'Antin, le 2 avril 1791,

dans une maison aujourd'hui démolie, qui était construite sur l'emplacement occupé par la maison qui fait l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin et de la rue Halévy.

Une importante circulaire de M. le ministre des travaux publics aux préfets va trancher définitivement la grave question de l'exploitation régulière des concessions de mines. Les rapports des inspecteurs généraux des mines et les vœux d'un grand nombre de conseillers généraux sollicitaient la vigilance administrative, à s'occuper d'un état de choses déjà signalé en 1872 par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale, comme funeste au développement de la richesse industrielle du pays.

La circulaire ministérielle mettra sans doute un terme à l'apathie des concessionnaires en leur imposant l'obligation de procéder à la mise en œuvre ou à la reprise de l'exploitation de leurs mines dans les délais de rigueur. Les préfets sont invités à signaler au ministre toutes les défaillances de l'exploitation minière dans leur département et faute par les concessionnaires de se conformer aux prescriptions de la loi qui sont rappelées dans la circulaire ministérielle, le retrait de leur concession leur sera notifié et porté à la connaissance du public par voie d'annonces et d'affiches.

LYCÉE DE CAHORS.

Compositions du 28 janvier au 3 février.

- Mathématiques préparatoires. Mathém. — 1 Mourèze; 2 Paulus. Philosophie. id. — 1 Caudesaigues; 2 Bugat. Rhétorique. id. — 1 Mouvelles; 2 Albert. Seconde. Vers latins. — 1 Valat; 2 Bousquet. Troisième. Thème grec. — 1 Barbier; 2 Delpech. Quatrième. Vers grecque. — 1 Gayet; 2 Rossignol. Cinquième. id. — 1 Talou; 2 Castagné. Sixième. Calcul. — 1 Bergon; 2 Mercié. Septième. Histoire. — 1 Bénéch; 2 Dellard. Huitième. id. — 1 Gaston; 5 Montal. Enseignement spécial. Années préparatoire. Thème anglais. — 1 Imbert; 2 Monbru. Première année. Histoire nat. — 1 Bousquet; 2 Reynal. Deuxième année. Comptabilité. — 1 Dajean; 2 Lacrautz. Classe primaire. — Première division. Calcul. — 1 Cantagrel; 2 Marron. Deuxième division. id. — 1 Barayre; 2 Bénéch. Troisième division. id. — 1 Bris; 2 Séval. Quatrième division. id. — 1 Palame C.; 2 Mignot. Le censeur des Études, T. DURAND.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 10 février. Naissances. Talou, Marie, à St-Henri. Rigal, Judith, rue Bousquet. Valet, Alphonse, rue du Pal. Foissac, Anns, B. Sud.

Bex, Anne, rue de la Liberté. Autelage, Pierre, rue de la Mairie. Grat, Justiu, rue St-James.

Mariages.

Delbreil, Pierre et Marmande, Marie. Regis, Joseph, et Caussanel, Jeanne. Lamouroux, G., et Carie, Marie. Combalbert, Bernard, et Maury, Marie. Besse, Jacques, et Couderc, Marie. Lacassagne, J., et Chanzarel, Antoinet.

Décès.

Rouquet, Marie, 72 ans, rue de la Liberté. Laucon, François, 68 ans, rue St-Barthélemy. Tocaven, Jean, 38 ans, rue Fénelon. Marmiesse, Jean, 50 ans, rue Bandus. Renoux, Marc, 78 ans, rue Coin Lastié. Malaret, Antoine, 3 mois, rue St-Ur-cisse.

Théâtre de Cahors

Direction de M. Boutines. Spectacle du 11 Février. Pour les débuts de M. G. LAGRÈZE, jeune premier comique.

Les Pirates de la Savane

Drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux. Les deux premiers tableaux se passent à Paris et les quatre derniers au Mexique. Entre le troisième et le quatrième tableau, il y aura un entr'acte de vingt minutes pour la pose du décor du Torrent.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DES DÉPARTEMENTS.

Toulouse, 7 février.

Bladette ordinaire, 22 fr. à 25 fr. l'hect. Avoine, 11 fr. 50 à 12 fr. l'hect. Orge, 11 fr. l'hect. Seigle, 15 fr. l'hect. Foin nouveau, 4 fr. 50 à 5 fr. 25 les 50 kil. Sainfoin, nouveau, 4 fr. 75 à 5 fr. 50 les 50 kil. Paille, 2 fr. 25 à 2.75 les 50 kil.

Agen, 7 février.

Blés fins, Quercy du coteau, 22 fr. 50 à 22 fr. 75 les 80 kil. Seigle, 16 fr. les 75 kil. net. Avoines, hors ville, 12 fr. les 50 kil.

Penne, 6 février.

Le blé se maintient toujours entre 21 fr. 50 et 22 fr. les 80 kil. Peu de transaction, résultant du trop grand nombre de foires, qu'au lieu de diminuer, on tend toujours à augmenter.

Céréales et Farines. — Depuis hier soir, le temps est pluvieux, le vent d'ouest qui règne sur nos régions va persister et y maintenir un temps humide et doux. Nos correspondances dénotent peu de variation dans les prix des blés sur nos marchés de province, les affaires sont calmes par suite de la faiblesse des demandes et de la résistance de la culture. Les seigles sont sans changement, les orges et les avoines plus fermes sur certains marchés à cause des demandes pour semences. Marseille est très-calme. Bordeaux est toujours sans affaires, en présence de la réserve des acheteurs et des vendeurs, les prix des blés restent bien tenus de 21 fr. 50 à 22 fr. 50 les 80 kil. A Nantes, les froments sont calmes, les prix stationnaires, en farine, les cours sont nominalement cotés de 58 à 62 fr.

A Paris, les blés sur notre marché libre ne donnent lieu qu'à des affaires très-limitées.

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 9 Février 1877.

Table with 4 columns: ESPÈCES de BESTIAUX, AMENÉS, VENDUS, PRIX EXTRÊMES. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'Officiel publie aussi une note déclarant dénuées de fondement les accusations dirigées contre l'administration des télégraphes, à propos de prétendus retards dans la distribution des télégrammes de Constantinople relatifs à la chute de Midhat-Pacha.

Cette note dément aussi les prétendus dissentiments entre M. Jules Simon et M. le duc Decazes.

Le Paris Journal mentionne ce matin en les démentant des nouveaux bruits de modification ministérielle.

« Nous croyons, dit-il, qu'il y a là une manœuvre des partis hostiles à la République, qui s'efforcent par tous les moyens de discréditer le Parlement et d'affaiblir le ministère. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 10 février, 2 h. soir.

Les nouvelles d'Orient ne disent pas grand chose aujourd'hui. On s'occupe toujours des causes de la chute de Midhar-Macha, qui continuent à ne pas être exactement connues. Personne, dit une dépêche de Constantinople, ne croit plus au complot. La Turquie journal officieux attribue la destitution de Midhat à des dissentiments entre lui et le sultan dont il tendait à amoindrir le pouvoir. S'il a été éloigné du territoire turc ce n'est que par mesure de précaution, afin d'éviter l'agitation des esprits.

Bourse de Paris

Cours du 10 Février.

Rente 3 p. %..... 73.15 — 4 1/2 p. %..... 104.00 — 5 p. %..... 106.30

Table with 3 columns: VALEURS DIVERSES au comptant, CLOTURE du 9 fév., CLOTURE précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Dictionnaire de Géographie universelle et l'Atlas universel de Géographie, de M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

La librairie Hachette publie deux ouvrages impatiemment attendus par les savants et par les hommes d'étude: le Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle et l'Atlas universel de Géographie moderne, ancienne et du moyen-âge, par M. Vivien de Saint-Martin.

Le Nouveau Dictionnaire de Géographie formera deux magnifiques volumes in-4° de 1600 pages chacun, imprimés sur deux colonnes, du même format que le Dictionnaire de la langue française de M. Littré; et ce n'est pas sans raison que les éditeurs

ont ainsi rapproché ces deux publications. L'ouvrage de M. Vivien de Saint-Martin est un monument élevé à la science géographique, comme celui de M. Littré à la linguistique et à la lexicologie françaises. Tout ce que les prodigieux travaux des voyageurs, des géographes, des historiens, des archéologues, des économistes de notre temps ont recueilli de données authentiques et certaines sur la configuration de notre globe, sa division en États, en provinces, en villes, en localités notables, sur les productions de chaque pays, naturelles ou industrielles, son mouvement de commerce et d'échange, les races et les peuples qui se partagent le monde, l'histoire des États et leurs monuments artistiques et archéologiques, sans oublier une série d'indications bibliographiques qui formeraient à elles seules tout un volume, M. Vivien de Saint-Martin l'a résumé et concentré dans ce Dictionnaire, dont la conception et l'exécution eussent fait reculer tout autre que lui.

Et cependant l'éminent auteur menait de front une autre œuvre non moins importante que la première, son Atlas universel de Géographie, dont la renommée est déjà faite, bien qu'il n'en ait paru que des fragments. Quelques spécimens de ses belles cartes, encore inachevées pour la plupart, ont largement contribué à mériter aux éditeurs, lors de l'Exposition géographique de 1875, l'unique Lettre de distinction qui a été décernée à la librairie française pour cet ordre de publication; et il est aujourd'hui permis de dire que les 410 cartes qui composeront l'Atlas entier, véritables chefs-d'œuvre d'exactitude et de délicatesse artistique, en feront une de ces productions hors ligne qui fixent la science d'une époque et en caractérisent en quelque sorte le mouvement et le progrès.

Le Nouveau Dictionnaire de Géographie est publié par fascicules de 40 feuilles (80 pages); chaque fascicule se vend 2 fr. 50 c. il en paraîtra au moins cinq par an. — Le premier fascicule est en vente.

L'Atlas universel est publié par livraisons. Chaque livraison contient trois cartes accompagnées de notices sur les documents qui ont servi à leur construction, et se vend 6 francs. Il paraîtra trois livraisons par an. Le prix de chaque carte prise séparément varie selon l'importance des frais de fabrication; ce prix, en aucun cas, ne sera inférieur à 2 fr. 50.

La première livraison est en vente et contient, outre une carte du ciel, la carte de la Turquie d'Europe et celle des régions arctiques; la question d'Orient et les récentes explorations polaires donnent à ces deux dernières cartes un grand intérêt d'actualité.

TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 840e livraison. (10 février 1877). — Texte: Voyage en Grèce, par M. Henri Belle, 1861-1868-1874. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Taylor, E. Ronjat, D. Lancelot et P. Fritel. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 219e livraison (11 février 1877). — TEXTE: Chloris et Jeanne-ton, par Mlle Colomb. — Les dernières explorations arctiques, par Louis Rousselet. — Heur et Malheur, par Emma d'Ervin. — Les oursins, par Mme Gustave Desmoulin.

Dessins: Sahib, Riou, Moynet, Castelli et Mesnel. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Le tome II et dernier du Théâtre de Regnard, édité avec préface et notes par M. d'Heylli, vient de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Classique, à 3 fr. le volume, que publie la Librairie des Bibliophiles (rue St-Honoré, 338).

Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — La Nouvelle Bibliothèque Classique, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et éclairés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

A l'occasion du premier jour de l'an, la Librairie des Bibliophiles a fait faire, pour les volumes de cette collection, des cartonnages d'amateurs qui en font les plus charmants cadeaux d'étrangers qu'on puisse trouver en librairie.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence Directeur scientifique: le Dr S.-E. Maurin

Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur: Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements: un an, 7 fr Étranger, 8 fr. 50

TROISIÈME ANNÉE.

LA VIE DOMESTIQUE

revue de toute la famille

Dirigée par M. Henry Bellaire Bureaux 71, rue des Saints-Pères, Paris.

La Vie Domestique est la publication de famille la plus complète de notre époque elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de Littérature, Hygiène, Modes avec patrons, Romans, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logogripes, etc.

Un an; pour la France et l'Algérie, 10 fr. Étranger, 11 fr. 50.

Nombreuses primes.

Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille. Réduction variée.

Prime gratuite du Journal des Jeunes Mères: La Gazette des Enfants, jouet littéraire, amusant et instructif.

Bureaux: 71, rue des Saints-Pères, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la Mode illustrée en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice Mlle EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la Mode illustrée a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la Mode illustrée. c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup>, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements:

1<sup>er</sup> édit: 3 mois, 3 fr 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4<sup>e</sup> — avec une gravure colorisée chaque numéro:

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BULLETIN DE LA  
**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**  
Sommaire.  
I. — Mémoires et Notices.  
J. B. Paquier. — Les explorations russes et anglaises dans l'Asie centrale.  
A. V. Parisot. — La région entre Ouar-glâ et El Goléa.  
L'abbé Durand. — Les Indes portugaises.  
L'abbé Desgodins. — Territoire de Bat-hang. Notes.  
II. — Compte-rendu d'Ouvrages.  
Charles Grad. — Les abords de la ré-gion inconnue. Histoires des voyages d'exploration au pôle Nord, par Clé-ments R. Markham. (Traduit de l'An-glais, par Henri Gaidoz).  
III. — Correspondances, nouvelles et faits géographiques.  
Le commandant Chambeyron. — Le grand récif au nord de la Nouvelle-Calédonie (avec fig. dans le texte).  
Le R. P. Montrouzier. — Note d'histoire naturelle sur les îles Huon et Surprise.  
E. Heurteau. — Constitution géologique et recherches minérales de la Nouvelle-Calédonie.  
Le Dr Emile Bessels. — Marées de la baie Polaris.  
IV. — Actes de la Société.  
Procès-verbaux des séances.  
Ouvrages offerts à la Société.  
Table des matières du tome XII de la Vi-série.  
Cartes.  
J. B. Paquier. — Région du Pamir pour l'ensemble des explorations russes et

anglaises de 1860 à 1875.  
Le Dr Emile Bessels. — Lignes cotidales approximatives pour la partie septen-trionale de l'Atlantique et du Pacifique et pour les mers arctiques.  
Bureaux, 58, rue des Ecoles, Paris.

**L'INSTALLATION**  
DU  
**CRÉDIT GÉNÉRAL**  
**FRANÇAIS**  
et de son journal  
**LE MONITEUR**  
**DES TIRAGES FINANCIERS**  
dans l'immeuble de la Société  
Rue Le Peletier, 46, à Paris  
est fixée au  
**LUNDI 19 FÉVRIER.**

**SOCIÉTÉ ANONYME DES**  
**Eaux de Bagnoles (Orne)**  
Etablissement thermo-minéral  
Subventionné par le Département et l'Etat.  
Capital social : **3,500,000** francs  
divisé en **7,000** actions de **500** fr. chacune.  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Durou, notaire à Paris  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
MM. le Marquis de **CONTADES**, ancien conseil-général de l'Orne, président du che-min de fer de Briouze à la Ferté-Macé ;  
Edm. de **BUSSIERRE**, administrateur délégué de la Société générale des sulfures ;  
**DAVOUST**, banquier, président de la Cham-bre des arts et manufactures (Orne) ;  
V<sup>e</sup> d'**ONSENBRAÏ**, admin. de Maine-et-Loire ;  
Edmond Richard **WALLAGE**.  
**SOUSCRIPTION A 7,000 ACTIONS DE 500 FRANCS.**  
Payables : **125** fr. en souscrivant ;  
**125** » le 1<sup>er</sup> mai 1877 ;  
**125** » le 1<sup>er</sup> juillet 1877 ;  
**125** » le 1<sup>er</sup> janvier 1878.  
Faculté de libération anticipée à 5 % l'an.  
Les actions libérées en souscrivant sont privilégiées à la répartition. La cote officielle sera demandée.  
L'Etablissement thermo-minéral de Bagnoles de l'Orne, le seul que possède la région de l'Ouest, est à 30 lieues de Paris. L'abondance de ses sources et leurs vertus sont contenues : ces eaux, qui sont chlorurées-sodiques, lithinées, silicatées,

ferrugineuses, sulfureuses et arsénicales, remplacent avantageusement, suivant l'opinion du corps médical, les eaux les plus renommées d'Allemagne.  
En prenant pour base les revenus ac-tuels et en y ajoutant le produit des in-stallations nouvelles et la vente des eaux en bouteilles, le dividende pourrait s'é-lever à **14** %.  
Les actions ont droit à la totalité des bénéfices.  
**SOUSCRIPTION PUBLIQUE :**  
**Vendredi 16 et Samedi 17 février 1877**  
A la **FERTÉ-MACÉ**, chez MM. **Da-voust**, jeune et **Fourmond**, ban-quières ;  
A **ALENÇONS**, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> **Richard**, banquier ;  
A **PARIS**, à la **Société Financière de Paris**, 19, rue Louis-le-Grand.  
On peut verser au crédit de la **Société Financière de Paris** à la **Société de Dépôts et Comptes-Courants**, 2, place de l'Opéra.  
Dès à présent on peut souscrire par lettre.  
**MAUX D'ESTOMAC, GASTRITE**  
Les personnes âgées, faibles de poitrine, au malades de l'estomac et des intestins, les convalescents, aux- quels l'usage du chocolat et du café est interdit, trouveront dans le **Rachout de Delangren**, er un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. Dépôts dans chaque ville. (Se mé-fier des contrefaçons.)

**NOUVELLE MÉDICALE**  
SUR LES  
**Inconvénients des Vins de Quinquina**  
Quelque médecins de la faculté de Paris sachant combien la quinine, contenue dans les Vins et Sirops de quinquina, est nuisible à l'estomac, ont eu l'heureuse idée de charger un pharmacien déjà très-connu du corps médical, M. Freyssinge, de préparer un vin essentiellement tonique, apé-ritif et fortifiant. Ce vin appelé **qui-notannique** est d'un goût très-agréable et reoferme tous les inci-pes des meilleures sortes de quinquina, moins la quinine qui en est préalablement extraite. Plus efficace que les vins de quinquina, Bagnols, Coca ou autres, il n'occasionne ni échauffement ni constipation et ne coûte que 4 francs le litre.  
Pour les personnes qui ne peuvent supporter le vin, M. Freyssinge pré-pare des **dragées quino-tan-niques** ayant les mêmes propriétés. — La boîte est de 3 francs. On expé-die franco, une boîte de dragées ou une caisse de 5 litres de vin, contre mandat sur la poste adressé à M. Freyssinge, pharmacien, 97, rue de Rennes, Paris. Exiger le nom et la signature, si l'on se sert d'intermé-diaire.  
Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Laytau.

La plus ancienne Chocolaterie de France

**Chocolat Pailhasson**  
**DE LOURDES**

Maison fondée en 1729.

Lauréat des expositions, ex-fournisseur breveté de l'Impératrice.  
Principal dépositaire à Cahors. — M. Espéret, rue de la Mairie.

**CONTOU**  
BOULANGER  
Rue Saint-James, à Cahors.  
PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.  
**FAIT DES COQUES**  
Tous les Dimanches.

**BONNE OCCASION**  
**UNLAROUSSE**, Grand Dic-tionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, quinze volumes grand in-4<sup>o</sup>, ouvrage complet, exemplaire de choix. Bonnes conditions, facilités pour le paiement. S'adresser, rue des Cadurques, à M. CALMETTE père.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M<sup>me</sup> LINON**  
FLEURISTE  
Galerie de Fontenille  
boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'E-glise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

8<sup>e</sup> année.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE et DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque Numéro :  
Bulletin politique. — Bulletin financier.  
Bilans des établissements de crédit.  
Recettes des ch. de fer. Cor-  
4 fr. réponse étrangère. Nomen-  
clature des coupons échus, des  
4 par appels de fonds, etc. Cours  
AN des valeurs en banque et en  
4 AN bourse. Liste des tirages.  
Vérifications des numéros sortis.  
Correspondance des abonnés. Renseignements.  
**PRIME GRATUITE**  
**Manuel des Capitalistes**  
4 fort volume in-8.  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

**MASTIC L'HOMME-LEFORT**



SEUL ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.  
reconnu le meilleur par tous les horticulteurs  
**POUR GREFFER A FROID**  
**ET CICATRISER LES PLAIES**  
**DES ARBRES ET ARBUSTES**  
(S'APPLIQUE AVEC UN COUTEAU OU UNE SPATULE)  
Employé dans les pépinières nation-ales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville - Paris.  
se défier des nombreuses imitations et exiger la signature de l'inventeur sur chaque boîte. — Dépôt dans tout le département chez les principaux épici-ers, grainetiers ou quincailliers et à Cahors, dépôt central pour le Lot, chez M. Vinel, pharmacien-drogiste.

1877  
**ANNUAIRE**

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF  
DU  
**DÉPARTEMENT DU LOT**  
PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE PRÉFET  
PAR  
MM. LES CHEFS DE DIVISION  
DE LA PRÉFECTURE.

SE TROUVE  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

1877

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE**  
**ET LA TOILETTE DE PARIS.**

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.  
Comprenant par livraison mensuelle :  
Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorisée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.  
UN AN 6 FRANCS  
La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.  
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de La Toilette de Paris.  
Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

DEUXIÈME ÉDITION  
Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpe en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.  
UN AN 12 FRANCS

**CAFÉ DES GOURMETS**  
TOUTES  
**LES BOITES**  
DOIVENT ÊTRE  
SCELLÉES PAR UNE BANDE  
PORTANT LE NOM :  
**TREBUCIEN & FILS**  
Se défier des Fraudes  
DANS  
**LES BOITES OUVERTES**  
POUR DÉTAILLER

**EPILEPSIE**  
Guérit par correspondance le Dr KILLISCH, médecin spécialiste à Dresde, (Saxe), Wilhelmsplatz, 4. — Guérison plus de 8,000